En exercice : 15
Présents : 14
Excusés : 0
Absents : 1

Date de la convocation :
22/10/2026

Président de séance :
Didier PLANTÉ

Secrétaire de séance :
Audrey EMEDY

Rapporteur : Didier PLANTÉ

N° interne de l'acte : 2026-041
N° de feuillet :

lundi 2 novembre 2026, le Conseil Municipal de Commune de PLOEVEN s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil.

Membres présents :
Didier PLANTÉ, Marc QUINQUIS, Marina DESCHAMPS, Jean-Claude LAGOUTTE, Anne BOTHOREL, Joëlle BOURSEUL, Joël GARO, Elise THOMAS, Katel LE CLAINCHE, Christophe LE NEST, Béatrice ROIGNANT, Pierre GELÉ, Audrey EMEDY, Maxime BATTAIS

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :
François LALLIER-GOLLET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901664-20261102-DELIB_2026_041-DE

ENTRETIEN DE LA CONCESSION EMPLACEMENT C 265 PAR LA COMMUNE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la concession n° 168, emplacement C 265, au nom de Mme Yvonne AUROY est échue depuis le 18 février 2023.

A ce jour aucun proche ne s'est manifesté pour le renouvellement de la concession.

Monsieur Le Maire rappelle que Mme AUROY a pris une part active dans la vie de la commune et à fait un don pour les travaux de l'église.

Il propose que la mairie renouvelle en son nom la concession pour une durée de 50 ans. Ainsi cet engagement permet de préserver la mémoire d'une administrée importante pour la commune et liée à l'histoire locale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **S'ENGAGE** formellement, au nom de la commune, à assurer de manière régulière et pendant 50 ans l'entretien, le nettoyage, la préservation et la décence de la sépulture de **Mme AUROY Yvonne** (Concession n° 168, emplacement C 265) ;
- **DIT** que les dépenses afférentes à cet entretien seront inscrites au budget communal de chaque exercice ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
PLANTÉ Didier, le Maire

Le Secrétaire de séance,
Audrey EMEDY